

THONON
agglomération

le Magg'

FÉVRIER 2020
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE THONON

03

L'ACTU

ÉQUIPEMENTS

Votre future
piscine à Douvaine

15 ET 22 MARS

Elisez aussi
vos conseillers
communautaires !

AGIR ENSEMBLE

Tentés par
la production
d'énergie
renouvelable ?

LE DOSSIER

Demain

COMMENT SE DÉPLACE-T-ON ?



THONON AGGLOMÉRATION

2, place de l'Hôtel de Ville
BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex
04 50 31 25 00
www.thononagglo.fr

25 COMMUNES, UNE MÊME DYNAMIQUE

Allinges	Lully
Anthy-sur-Léman	Le Lyaud
Armoy	Margencel
Ballaison	Massongy
Bons-en-Chablais	Messery
Brenthonne	Nernier
Cervens	Orcier
Chens-sur-Léman	Perrignier
Douvaine	Sciez
Draillant	Thonon-les-Bains
Excenevex	Veigy-Foncenex
Fessy	Yvoire
Loisin	

Le Magg' n°3 - Février 2020

Directeur de la publication :

Jean NEURY

Rédacteurs en chef : C. Blondet, C. Joly

Rédaction : BeVerb, service communication

Design & mise en page : Kalistene Annecy

Impression : Fabrègue Imprimeur - Bois Joli
BP 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche.

Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées)

Crédits Photos : Yvan Tisseyre : couverture, p.3 (sauf vue aérienne), besoins sociaux (p.4), pépinière et BIJ (p.6), observatoire et déchetterie (p.7), bus et funiculaire (p.8 et 10), gare (p.11), réunion énergie (p.14), gymnase et eau (p.16), Compagnie Un Euro (p.17), centre de tri, forum et ludothèque (p.19) ; l'xalpDrônes : logements (p.3), zones d'activités (p.6), Douvaine (p.7) ; Pierre Thiriet : déchetterie (p.4) ; CGN : bateaux (p. 4 et 12) ; Thonon Agglomération : agriculture (p.5), carte Oura (p.11), marais (p.19) ; Oti Destination Léman : vélos (p.12) ; Ville de Thonon : jardins (p.18)

Dépôt légal : février 2020

N° ISSN : 2677-8742

Tirage : 47 000 exemplaires

Edito



JEAN NEURY,
PRÉSIDENT
DE THONON AGGLOMÉRATION

Le "navire" Thonon Agglomération atteint progressivement sa vitesse de croisière ! En 2019, nous avons eu la satisfaction de voir se poursuivre et lancer de nouveaux projets structurants comme la réhabilitation de la base nautique de Sciez, la réalisation de la pépinière d'entreprises Delta, ou encore la finalisation du plan local d'urbanisme intercommunal du Bas-Chablais, qui sera soumis à l'approbation du conseil communautaire d'ici à la fin du mois.

En cette année 2020 qui débute, après un effort soutenu pour préparer la prise de compétence de l'eau potable, une part importante de notre travail se porte sur le renouvellement des délégations de service public pour la gestion de nos transports. Le Schéma directeur de la mobilité a en effet été validé et ouvre la voie au développement du réseau de transports collectifs d'agglomération à partir de décembre 2021, appuyé sur le Léman Express et le futur bus à haut niveau de service. Notre volonté est que toutes les communes de l'agglomération soient desservies. En parallèle et là aussi pour veiller à la préservation de notre environnement remarquable, l'agglomération s'apprête à mettre en œuvre son plan climat air énergie territorial à partir du mois de juin suite à son adoption en février.

“ Mener à bien les projets dont dépendent l'avenir de nos communes et le bien-vivre des habitants ”

Je fais toute confiance à mes successeurs pour mener à bien et avec efficacité ces projets dont dépendent l'avenir de nos communes et le bien-vivre des habitants. Le mandat 2014-2020 des élus communaux et communautaires se termine en effet en mars et celui-ci mettra un terme en ce qui me concerne à de très longues années d'investissement pour le territoire. À cette occasion, je souhaite personnellement remercier l'ensemble des équipes qui se sont investies à mes côtés durant toutes ces années, et plus particulièrement depuis le lancement de la communauté d'agglomération : vice-présidents, conseillers(ères) communautaires et agents administratifs et techniques, pour leurs contributions et investissements appréciés et efficaces au service de notre territoire.

Très bonne continuation à toutes et tous.



Pour suivre toute l'actualité de Thonon Agglomération, inscrivez-vous à la newsletter sur www.thononagglo.fr



SOMMAIRE

04 > 07

à LA UNE

- En mars, élevez aussi votre (vos) conseillers communautaires
- BUDGET 2020 : POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS
- La nouvelle piscine construite à Douvaine

08 > 13

DOSSIER

Demain, votre mobilité dans l'agglomération



14

à GIR ENSEMBLE

- Pour la production d'énergie renouvelable

15

à (SA)VOIR

- De nouvelles formes d'accès à la propriété



16

à VOS CÔTÉS

- Trois gymnases au service des scolaires et des associations

17

à ACTEURS DE L'AGGLO

- Compagnie Un Euro ne fait pas le printemps



18

à ACTIONS

- Thonon-les-Bains : nouveaux composteurs pour les jardins familiaux

19

à AGENDA



BUDGET 2020

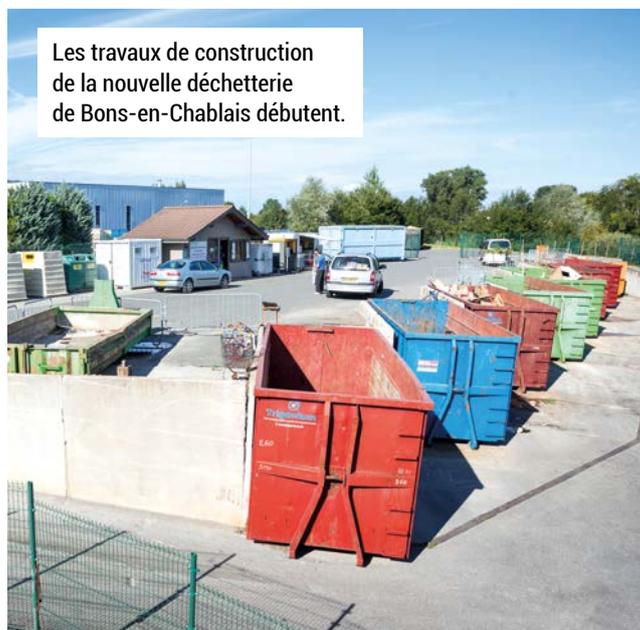
Poursuivre les investissements

PAS MOINS DE
25 MILLIONS
D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS*

**SERONT CONSACRÉS
AU FINANCEMENT
D'ÉQUIPEMENTS
STRUCTURANTS :**

bases nautiques à Sciez et Thonon-les-Bains (les Clerges), nouveaux tronçons de l'itinéraire cyclable ViaRhôna, extension des zones d'activités économiques, nouvelle déchetterie à Bons-en-Chablais, déploiement de la vidéoprotection...

* auxquels s'ajoutera l'affectation des résultats 2019 au cours du 1^{er} semestre.



En décembre dernier ont été adoptés les budgets et taux d'imposition pour l'année 2020. Plusieurs millions d'euros seront consacrés, en fonctionnement, à la mise en œuvre effective des politiques d'agglomération en termes de mobilité, d'urbanisme, d'habitat, de préservation de l'environnement ou encore de cohésion sociale permettant à chacun de "bien-vivre" l'agglomération. Bien que le champ d'action s'élargisse et que la fiscalité locale soit en profonde évolution (avec notamment la suppression programmée de la Taxe d'habitation en 2021), les taux "ménages" resteront stables.

NAVETTES LACUSTRES

NOUVEAUX BATEAUX À LA POINTE

Le marché de construction de deux nouveaux bateaux à technologie hybride destinés au transport public sur le lac Léman a été attribué fin 2019 par la CGN. Avec ces unités, cofinancées en partie par Thonon Agglomération et qui entreront en service en 2022 et 2023, c'est une nouvelle offre baptisée Naviexpress qui se mettra en place avec des cadences augmentées, des capacités accrues (700 personnes par bateau), et un confort amélioré. La consommation des nouveaux bateaux sera par ailleurs réduite de 40 % par rapport aux bateaux actuels (lire aussi p.12).



BIEN-VIVRE DANS L'AGGLOMÉRATION

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX S'ACHÈVE



Lancée au second semestre 2019, l'analyse des besoins sociaux doit permettre à l'agglomération et à son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de mieux cerner les enjeux sociaux du territoire. L'enjeu demeure de répondre le plus justement possible aux besoins des habitants. Les premiers enseignements issus du diagnostic confirment certaines évolutions comme le renouvellement continu de la population, la progression des populations très jeunes et très âgées... Ils mettent aussi en avant de réelles inquiétudes ; à titre d'exemple, **6991 habitants de l'agglomération, dont 722 enfants de moins de 2 ans, vivent en-dessous du seuil de pauvreté soit 8% de la population.**

*Source : CAF 74 - 2017

En 2020, l'agglomération va mener les réflexions nécessaires pour renforcer l'ajustement de sa politique sociale (services aux personnes de tous âges, lutte contre la précarité, aides aux personnes les plus défavorisées) et ce, en lien étroit avec le Département de la Haute-Savoie, les communes via les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les structures associatives.



AGRICULTURE

TOUS ENSEMBLE POUR DES SOLUTIONS SANS PESTICIDE

Depuis l'adoption de la charte Zéro phyto au sein des collectivités, l'effort se poursuit collectivement. Ainsi, Thonon Agglomération accompagne les agriculteurs de son territoire pour diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires dans leur exploitation. Des diagnostics ont été réalisés sur une vingtaine d'exploitations ainsi que des animations pour la promotion de pratiques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires. Une sensibilisation qui se poursuit, avec de nouvelles rencontres et animations cette année.



15 et 22 mars, c'est aussi l'élection de votre (vos) conseiller(e)s communautaire(s) !



En vous déplaçant aux urnes pour élire votre Maire et ses conseiller(e)s, vous élirez aussi votre (vos) conseiller(e)s communautaires*.

En effet, votre bulletin de vote vous indiquera qui, dans la liste des candidats, sera amené à siéger au Conseil communautaire de l'agglomération, selon la technique dite du "fléchage". Cette élection au suffrage universel direct vous permet de choisir qui vous représente pour engager et gérer les actions et projets structurants confiés à l'Agglomération : mobilité, environnement, développement économique, logement, grands équipements etc. Des enjeux d'importance pour garantir votre qualité de vie au quotidien tout en assurant un développement durable du territoire.

URBANISME PLUI DU BAS-CHABLAIS

Une large participation à l'enquête publique

Du 4 novembre au 6 décembre 2019



3704 documents ont été téléchargés



Près de 950 observations ont été déposées...

... aussi bien sur les registres disponibles auprès de l'intercommunalité ou des communes membres, qu'oralement auprès de la commission d'enquête au cours de l'une de ses 30 permanences tenues sur tout le territoire concerné.

DERNIÈRES ÉTAPES

Le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire fin février 2020. Une fois adopté et rendu exécutoire, il se substituera aux PLU des 17 communes concernées.

LE BULLETIN DE VOTE

COMPORTE 2 LISTES PARITAIRES (FEMME/HOMME)

L'équipe candidate aux élections municipales.



Les membres de cette équipe qui sont aussi candidats pour siéger au conseil communautaire*.

*Sauf pour les communes de moins de 1000 habitants pour lesquelles leur représentant à l'agglomération sera le maire. Pour les communes de plus de 1000 habitants, le nombre de conseillers communautaires est fonction de la population.

ZONES D'ACTIVITÉS

FIN DES TRAVAUX



L'extension de la zone d'activités économiques de la Fattaz (15 000 m² à Excenevex) a été livrée fin 2019.

Celle des Bracots (8 hectares à Bons-en-Chablais, photo ci-dessus) et celle de Planbois Parc (6,5 hectares à Perrignier) seront livrées, respectivement, au premier et second semestre de l'année 2020. Selon les

implantations, certains de ces terrains pourront être commercialisés en recourant à un bail à construction.

L'entreprise aura ainsi la jouissance du terrain pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans, avec l'obligation d'y construire un bâtiment dont l'activité est conforme au PLU(i). Thonon Agglomération s'assure ainsi la maîtrise de son foncier afin de conserver, sur le long terme, les activités économiques (artisanat, industrie, services) de ces sites. Cette nouveauté contractuelle est une pratique courante sur d'autres territoires depuis de nombreuses années (Savoie Technolac, Grand Lyon...).

► ÉCONOMIE

Pôle entrepreneurial et CRIC implantés sur la ZAEi de Vongy !



Delta, le pôle entrepreneurial qui regroupe les services nécessaires à la création d'entreprises (Agence Économique du Chablais, Initiative Chablais et pépinière d'entreprises), a ouvert ses portes à Thonon-les-Bains le 1^{er} octobre dernier. Quatre entreprises occupent 6 des 10 bureaux au sein de la pépinière, en plus des espaces partagés mis à disposition. Les ateliers, quant à eux, seront livrés courant 2020, sauf celui abritant le CRIC [Centre de ressources et d'Innovation du Chablais] qui est tout juste opérationnel.

Plus d'informations : **Pépinière** pepiniere@agenceecochablais.com
04 50 73 57 18 - **CRIC** cric@agenceecochablais.com - 06 48 03 46 27

CENTRE DE RESSOURCES ET D'INNOVATION DU CHABLAIS

Né d'un multi-partenariat* public-privé, le CRIC est un réseau local interentreprises permettant de développer des projets innovants.

*Thonon Agglomération, la Communauté de Communes du Pays d'Evian-Vallée d'Abondance, la Communauté de Communes du Haut-Chablais, l'Etat, la Région, et les entreprises privées, membres fondateurs, comme Nicomatic, Brown Fintube France, Actini, les Eaux d'Evian, Thalès, 3D Léman, etc.

Emploi, orientation et formation : un centre dédié



Un nouveau centre associé de la Cité des Métiers du Grand Genève va voir le jour prochainement sur l'Agglomération. Proposant des services d'information et de conseils gratuits, cet espace transfrontalier est tourné vers l'orientation, la formation professionnelle et continue, le financement de la formation et l'emploi. Sur le territoire il associera entre autres le Pôle Emploi, la Mission Locale du Chablais, le Bureau Information Jeunesse et l'Agence Economique du Chablais. Cette nouvelle structure, dont la localisation est en cours de détermination, sera dans tous les cas implantée à Thonon-les-Bains, afin de faciliter son accès au plus grand nombre. L'objectif est une ouverture à la prochaine rentrée scolaire, le projet étant en cours de labellisation.



INSTANTANÉ



OBSERVEZ
LES OISEAUX !

Un nouvel observatoire pour les oiseaux a été installé à Chens-sur-Léman. Localisé sur le lac, au sein de la Roselière, cet abri est accessible par un chemin qui descend au lac puis par un platelage bois. L'ensemble est monté sur pilotis pour éviter de détériorer le milieu. Vous pouvez ainsi observer les oiseaux migrateurs et hivernants (fuligules, foulques, etc.) sans qu'ils ne vous voient !

ÉQUIPEMENTS

La nouvelle piscine sera construite à Douvaine

C'est la commune qui a remporté le plus de votes des élus communautaires en décembre dernier - Sciez, Massongy et Perrignier étant également candidates. L'accessibilité des sites, la desserte en transports collectifs, la surface et la nature du foncier mis à disposition, ainsi que la proximité et les effectifs des établissements scolaires proches avaient été analysés. C'est un bassin de 25 mètres qui sera réalisé, dont la vocation première sera d'accueillir les scolaires. La piscine sera aussi ouverte pour la pratique sportive et pour accueillir les familles. Les études se poursuivent cette année avec la



L'équipement verra le jour à proximité du Collège du Bas-Chablais.

sélection d'un maître d'œuvre. La construction de l'équipement devrait ainsi être lancée en 2021, laissant envisager une livraison courant 2023.

Ce printemps, initiez-vous au compostage !

Pour obtenir toutes les informations sur les types de déchets à déposer, le processus de compostage, l'utilisation du compost, participez à l'un des ateliers ouverts à tous :

- mercredi 25 mars à 18h30 à Thonon-les-Bains (magasin d'alimentation - 29 avenue de la Fontaine Couverte)
- samedi 28 mars à 10h à Douvaine (Espace Associatif et Culturel)
- mercredi 1^{er} avril à 18h30 à Sciez (jardins du LIEN)
- samedi 4 avril à 10h à Sciez (jardins du LIEN)
- mercredi 15 avril à 18h30 à Douvaine (Espace Associatif et Culturel)

Gratuit sur inscription au 04 50 31 25 00

Que faire des cartons bruns ?



Il faut impérativement les déposer, à plat, en déchetterie, sans plastique ni polystyrène. Certaines communes sont par ailleurs équipées de conteneurs dédiés*. Seuls les petits emballages en carton (boîtes de céréales, cartons de pizza...) peuvent être déposés dans les bacs ou conteneurs jaunes, sans les déchirer, ni les imbriquer. Plus globalement, il faut savoir qu'avec le développement du commerce en ligne, les filières de recyclage des cartons bruns sont de plus en plus saturées, ce qui a pour conséquence une forte hausse de leur coût de traitement, voire une externalisation en Asie. C'est pourquoi nous vous encourageons à privilégier vos achats auprès des commerces de proximité !

*Sciez, Anthy-sur-Léman, Douvaine, Chens-sur-Léman, Excenevex, Veigy-Foncenex

Demain, comment se déplace-t-on ?

VÉRITABLE PROGRAMME OPÉRATIONNEL, LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA MOBILITÉ DOIT PERMETTRE DE CRÉER UNE CHAÎNE DE TRANSPORTS POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS »



Enjeu majeur de notre territoire, la mobilité est un des axes de travail prioritaire de Thonon Agglomération. Devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) en 2018, elle souhaite faire évoluer les transports pour que déplacements ne riment plus seulement avec voiture. Alors, demain comment fait-on ?

L'agglomération accueille chaque année plus d'habitants. Pour que les conditions de circulation ne se dégradent pas, cela suppose que la pratique des modes dits "actifs" se développe (marche à pied, vélo, trottinette...), mais aussi que les transports collectifs soient plus performants pour gagner en usagers. En ce début 2020, l'agglomération finalise l'élaboration d'un schéma directeur de la mobilité, d'ores et déjà appuyé par l'arrivée du Léman Express. Véritable programme opérationnel qui doit permettre de créer une chaîne de transports pour faciliter vos déplacements, celui-ci définit la mobilité du territoire sur deux axes prioritaires : le premier se situe sur la ligne des trois gares (Bons-en-Chablais, Perrignier et Thonon-les-Bains), l'autre, au nord du territoire, s'organise autour de la RD 1005.

À partir de ce schéma, dont les objectifs viennent d'être validés par le Conseil communautaire, Thonon Agglomération va poursuivre la réalisation des infrastructures associées au développement des transports collectifs, mais aussi des mobilités douces et nouvelles (autopartage, covoiturage...), en lien avec le Pôle Métropolitain du Genevois français.



EN BUS

Décembre 2021 : *De nouveaux contrats au service de nouveaux objectifs pour les transports collectifs*

La nouvelle offre proposée ne fera plus de distinction entre l'urbain (BUT) et l'interurbain (anciennement Lihsa) : un seul réseau sera ouvert aux usagers fin 2021. En effet, les délégations de service public actuelles pour organiser et gérer les transports sur le territoire - transports scolaires compris - prendront fin à ce moment-là. En attendant, plusieurs améliorations ont déjà été apportées dès fin 2019 pour faciliter vos déplacements. Si celles-ci restent partielles, c'est parce qu'elles restent soumises aux engagements contractuels pris ces dernières années par les précédents acteurs de la mobilité (Communautés de communes, Syndicat Intercommunal des Bus de l'Agglomération de Thonon, Département de la Haute-Savoie, Région Auvergne Rhône-Alpes, etc.). Les différents contrats présentent en effet des logiques, des durées mais aussi des équilibres financiers propres qui seront progressivement uniformisés avec les nouvelles délégations pour parvenir à une offre plus optimale.

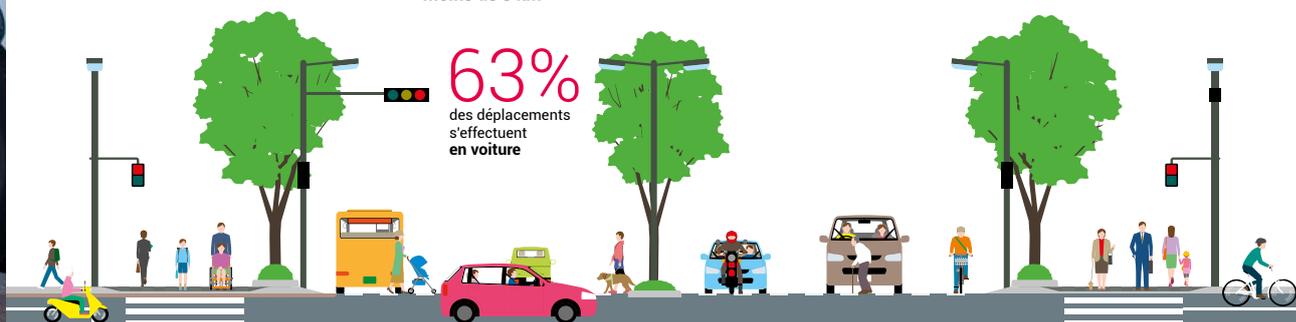
VOS TRAJETS DANS L'AGGLOMÉRATION

1 déplacement sur 2 s'effectue en provenance ou en direction de la Ville de Thonon-les-Bains

56%

des déplacements concernent une distance de moins de 3 km

63%
des déplacements s'effectuent en voiture





EN BUS

À votre service depuis fin 2019 : *nouvelles fréquences et nouveaux trajets*

Pour permettre plus de fluidité notamment dans les correspondances entre deux modes de transport, le réseau de bus a été amélioré fin 2019 : certaines fréquences ont été augmentées, de nouveaux horaires sont apparus et une ligne a été prolongée.

Pour permettre la liaison avec le Léman Express, Thonon Agglomération a souhaité faciliter la desserte de ses gares par les transports collectifs. Les horaires des lignes de bus concernées par ces itinéraires ont été adaptés, tout comme leur fréquence (lignes L et A principalement).

Un arrêt de car a par ailleurs été créé à Perrignier. Avec la gare de Bons-en-Chablais, elles sont ainsi toutes deux desservies quotidiennement par les lignes 141 (Evian/Annemasse) ou 142 (Thonon-les-Bains/Bons-en-Chablais). Si les correspondances avec le Léman Express ne sont pas encore optimales, elles seront au cœur des propositions de la nouvelle formule en 2021. La desserte de Chens-sur-Léman par la ligne 38 des TPG (ex-ligne B), qui a connu un bon lancement, a aussi été renforcée : sa fréquence a augmenté de 50 %. Son itinéraire a également été adapté afin de desservir la gare de Chêne-Bourg, elle-même desservie par le Léman Express. Autre évolution importante de l'offre, la liaison entre Thonon-les-Bains et Evian-les-Bains est désormais assurée en bus en complément de la ligne de cars 131 qui relie les deux communes en "express". Le coût du billet a donc diminué, passant de 1,50 € à 1,10 €.



FACILITER LE VOYAGE DES USAGERS

ZONE 300, VOYAGEZ TRANQUILLEMENT !

Une simplification a été introduite fin 2019 sur l'ensemble du réseau urbain : la création d'une zone à tarif unique, nommée Zone 300. Tous les voyageurs qui circulent dans son périmètre ont un billet à un tarif unique (1,10 €), leur permettant d'emprunter les bus, les cars mais aussi le funiculaire à Thonon-les-Bains (lire ci-contre). Cette même possibilité est offerte aux voyageurs transfrontaliers qui peuvent effectuer tous les trajets avec un seul titre de transport, en associant cette zone au parcours ferroviaire voire si besoin à la zone genevoise (Zone 10)*. Ainsi, un usager empruntant le réseau BUT, puis le réseau Léman Express, puis le réseau TPG, voyagera avec un seul billet.

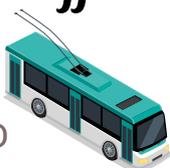
*www.lemanpass.com



... en chiffres

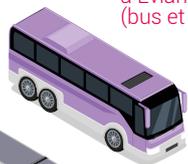
+50%

la fréquence de la ligne 38 des TPG (ex-ligne B) desservant Chens-sur-Léman



44

horaires quotidiens pour relier Thonon à Evian (bus et car)



88%

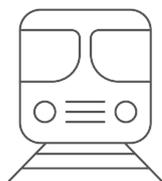
DES TRAJETS DE LA LIGNE L permettent une correspondance avec le Léman Express



Trajets, horaires, tarifs : www.thononagglomeration.ch, www.leman-but.fr, www.sat-leman.com

PROJET : BHNS SUR LA RD 1005, UN PAS DE PLUS VERS SA MISE EN ROUTE !

Transport collectif structurant la mobilité sur le territoire, le BHNS [Bus à haut niveau de service] circulera entre Thonon-les-Bains et Genève, en voie propre sur certains tronçons. L'année 2020 devrait être celle de la déclaration d'utilité publique du projet. Celle-ci doit permettre à l'agglomération d'engager les procédures d'acquisition du foncier nécessaire à la création des infrastructures le long de la RD1005.



EN TRAIN

Les gares, nouveaux lieux *de votre mobilité*

Avec l'arrivée du Léman Express, les gares de Bons-en-Chablais, Perrignier et Thonon-les-Bains sont au cœur des aménagements urbains et des enjeux de la mobilité.



ACHAT DES TITRES DE TRANSPORT LES NOUVEAUTÉS

Dorénavant les voyageurs ont la possibilité d'acheter leur titre "Zone 300" directement sur leur mobile (envoi d'un SMS au 93300*). Leur opérateur leur fournira alors un billet numérique directement utilisable et valable 1 heure pour circuler dans la Zone 300.

Les usagers peuvent aussi acheter des titres de transport combinés (bus, TER et Léman Express) via leur carte OÛra, dispositif régional. En complément de la borne de vente située en gare de Thonon-les-Bains, une seconde borne a été installée à la Boutique transports accueillant les voyageurs sur la place des Arts à Thonon-les-Bains.

*hors réseau Free

Procurez-vous vos titres de transport combinés aux bornes et aux automates, sur le site ou l'application TER SNCF Auvergne Rhône-Alpes, ou encore sur le site OÛra.com

Les aménagements et équipements créés doivent faciliter les correspondances entre les différents modes de transports tout en offrant des services aux usagers. En soutien aux communes, Thonon Agglomération est un acteur-clé des opérations. Dans la limite de ses compétences, elle facilite la conduite et le financement des projets.

THONON-LES-BAINS : PASSERELLE ET PARKING POUR LES USAGERS

Les travaux d'aménagement du pôle d'échanges sont actuellement coordonnés par la Ville de Thonon-les-Bains. Outre la réalisation de la passerelle et la restructuration du bâtiment, 574 places de parking sont en création. Thonon Agglomération aide au financement pour un montant de 1,2 million d'euros TTC soit 11 % du coût de cet équipement.

BONS-EN-CHABLAIS : AMÉNAGEMENT GLOBAL EN ÉTUDE

En fin d'année, une importante étude de programmation a été lancée pour finaliser le projet d'aménagement du secteur de la gare, en lien avec le développement du nouveau quartier de la Colombière. Depuis plusieurs années, l'EPF [Établissement public foncier] de Haute-Savoie est par ailleurs mandaté par Thonon Agglomération pour acquérir le foncier autour du site, via une DUP [déclaration d'utilité publique]. Dans le cadre de ce projet, une extension du parking existant (qui compte déjà 154 places de stationnement) est prévue.

PERRIGNIER : DES NOUVEAUX PARKINGS

Près de 150 places composent le parking de la gare existant. Avec l'appui de l'agglomération et sous le patronage de l'Etat, la commune poursuit les négociations avec la SNCF en vue de la mise à disposition d'une parcelle pour la réalisation d'un nouveau P+R aux abords de la gare. Toutefois, le dossier évolue difficilement depuis de nombreux mois, la SNCF maintenant son souhait de conserver ces espaces pour ses activités de fret. En parallèle, l'agglomération a acquis un autre terrain par l'intermédiaire de l'EPF de Haute-Savoie pour l'aménagement d'un second parking.



EN VÉLO

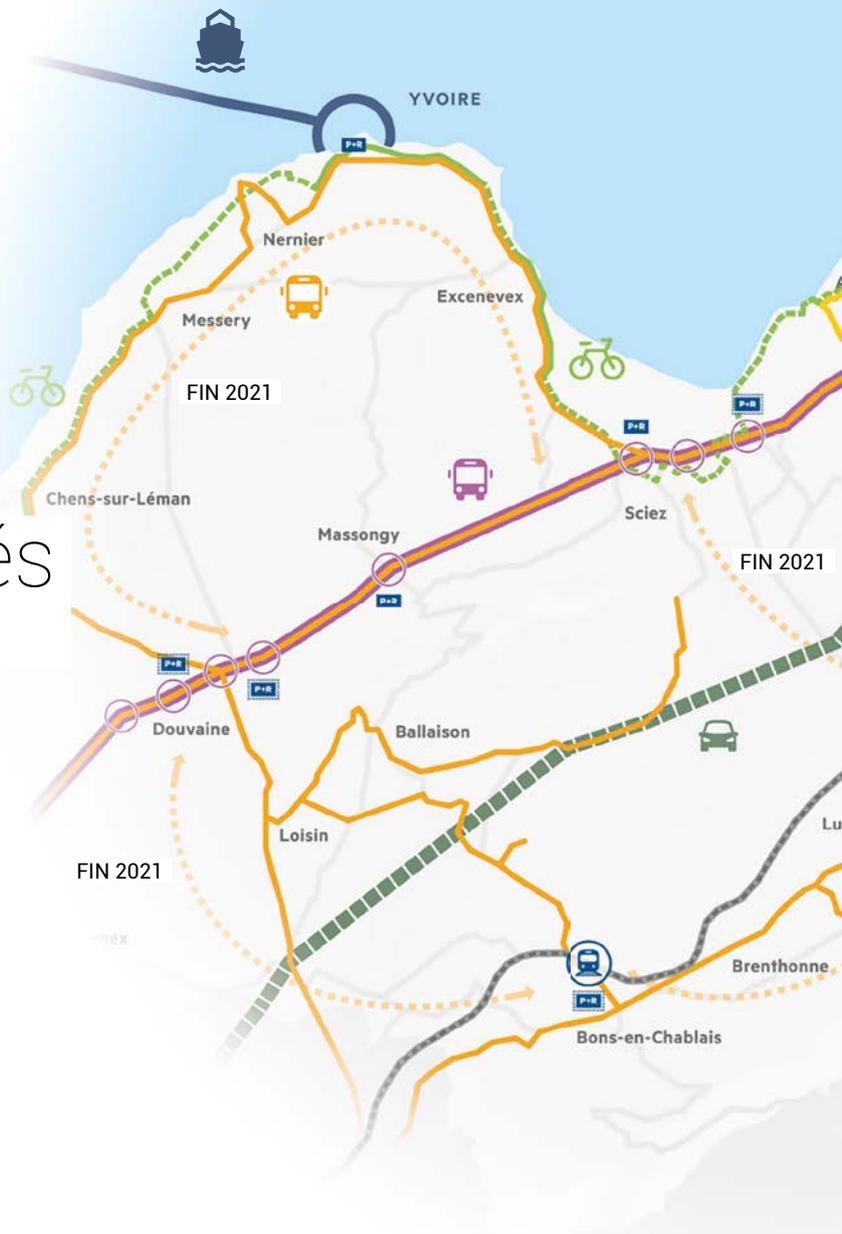
De nouveaux tracés en complément de la ViaRhôna

La ViaRhôna, projet de voie cyclable de 815 km permettant de voyager des rives du Léman aux plages méditerranéennes, est l'un des fers de lance de la réalisation des infrastructures cyclables sur le territoire.



Il reçoit de nombreux financements de la part de l'Europe, de la Région et du Département. En 2020, près de deux nouveaux kilomètres de voie verront le jour à Anthy-sur-Léman.

Mais le déplacement en mode doux est aussi une pratique quotidienne que l'agglomération souhaite favoriser en lien avec les communes, compétentes en matière de voirie. A cet effet des emplacements réservés ont été inscrits dans le PLUi [plan local d'urbanisme intercommunal] du Bas-Chablais.



EN BATEAU

Engagée en faveur du transport lacustre

Particularité de notre agglomération, qui compte deux lignes transfrontalières aux départs d'Yvoire et de Thonon-les-Bains, le transport lacustre est également très emprunté.



L'agglomération finance le déficit d'exploitation du service à hauteur de 50 % (avec la communauté de communes Pays d'Evian – Vallée d'Abondance). L'autre moitié est financée par les pouvoirs publics suisses (Canton de Vaud et Office fédéral des transports). L'ensemble des partenaires travaille actuellement sur le déploiement d'une nouvelle flotte dont le premier bateau devrait être mis en service dès 2022.



QUELLE ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE ?

BUS



- Un **réseau unique** pour desservir plus et mieux l'ensemble des communes de l'agglomération



- BHNS (**bus à haut niveau de service**) entre Thonon-les-Bains et Genève : vers la déclaration d'utilité publique du projet



NAVETTES LACUSTRES

Nouveaux bateaux Naviexpress dès 2022



GARES

Études, acquisitions foncières et financement des **P+R**.



2X2 VOIES

Liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains



QUESTIONS À... PATRICE BÉRÉZIAT

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE
DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ

RÉDUIRE LE TRANSPORT INDIVIDUEL MOTORIZÉ, C'EST POSSIBLE ?

C'est même primordial ! Nous gagnons de la population chaque année et le trafic ne cesse d'augmenter. Si nous voulons réduire le nombre de véhicules, il nous faut étendre davantage les réseaux de bus urbain et interurbain (qui ne formeront plus qu'un seul réseau) en les connectant aux grands pôles de l'agglomération mais aussi aux territoires ruraux. En augmentant les possibilités et les fréquences, les bus deviendront une alternative pertinente. La majorité de ces développements seront possibles après 2021, date du renouvellement des contrats avec les entreprises de transport délégataires. Enfin, le BHNS [Bus à haut niveau de service] sur l'axe RD 1 005 sera le pendant du Léman Express sur le nord du territoire. Si à terme, il doit circuler en site propre, pour le moment toutes les technologies seront mises à sa disposition pour lui créer des conditions de circulation optimale (feux prioritaires, voies centrales d'approche, etc.).

D'AUTRES DÉVELOPPEMENTS SONT-ILS PRÉVUS ?

La mobilité est une de nos priorités. Dans le cadre du budget 2020, 8,4 millions sont consacrés à financer l'offre (indemnités dues aux entreprises pour les services), planifier les aménagements nécessaires et délivrer un service performant. Les trois gares du territoire deviendront de véritables nœuds de la mobilité où seront disponibles différentes propositions (ferroviaire, routier, mobilité douce, etc.). À Bons-en-Chablais, la réalisation du pôle multimodal redessine l'ensemble des aménagements urbains : la gare devient un véritable lieu de vie ! D'autres réalisations, qui ne relèvent pas des compétences de l'agglomération, sont des opportunités pour nos projets. La 2x2 voie Machilly-Thonon, dont la DUP [Déclaration d'Utilité Publique] a été signée fin 2019, ouvrira de nouvelles perspectives. Le trafic, qui s'accumule dans les villages, y sera partiellement reporté permettant à ces derniers de s'engager sur des aménagements durables et qualitatifs améliorant la qualité du cadre de vie de leurs habitants. Car la mobilité est liée à la sécurité. Nous devons apaiser la circulation sur notre bassin de vie afin que différentes mobilités, notamment le vélo, se côtoient en toute tranquillité.

ENVIRONNEMENT

Tentés par la production d'énergie renouvelable ?



Engagée dans la transition énergétique de son territoire, Thonon Agglomération a accueilli en fin d'année trois réunions publiques pour vous présenter un projet de production d'électricité verte en coopérative citoyenne. Explications.

"Tout seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin" : ce fameux adage pourrait être repris pour résumer le principe d'une centrale villageoise. Ces sociétés locales sont constituées par des groupes qui souhaitent promouvoir et développer des projets d'énergie renouvelable (solaire, éolien, thermique), en partenariat avec les élus et les entreprises locales, selon les principes de l'économie sociale et solidaire. La société prend le plus souvent la forme d'une coopérative (lucrativité limitée, gouvernance citoyenne, service de l'intérêt général). Elle promeut et installe des panneaux photovoltaïques puis revend

l'électricité verte ainsi produite au réseau ENEIDIS. "Plutôt que de vous intéresser à la question de façon individuelle, on vous propose de le faire de façon collective et donc de permettre une pratique plus massive, tout en investissant localement" explique Damien Gaucherand, Directeur d'Innovales.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE EN MOBILISANT
LES HABITANTS

Innovales est un pôle territorial de coopération économique (PCTE). Basé à Saint-Pierre-en-Faucigny, il œuvre depuis 2013, dans la réalisation d'actions concrètes dans le domaine du développement durable et de l'économie sociale et solidaire. En 2017, le Pôle métropolitain du Genevois français a demandé à Innovales, déjà gestionnaire de l'Espace Info Énergie et animateur des Plateformes Territoriales de Rénovation énergétique (REGENERO, plateforme dont relève l'agglomération), d'animer l'émergence d'une première coopérative citoyenne dans le genevois. Le projet lancé



Avec le soutien de l'agglomération, Innovales avait organisé en novembre et décembre trois réunions d'information pour les habitants souhaitant comprendre, participer et s'engager dans le projet, à Anthy-sur-Léman, Thonon-les-Bains et Cervens.

sur notre agglomération succède déjà à deux créations de coopérative citoyenne dans les Communauté de communes du Genevois et d'Arve et Salève.

400 M² DE TOITURE POUR COMMENCER

À l'origine de cette volonté de créer une centrale villageoise dans le Chablais, il existe un projet. Alors que l'école d'Anthy-sur-Léman était en pleine construction, les élus ont souhaité mettre à disposition sur le toit des panneaux photovoltaïques, en cohérence avec leur volonté de construire un bâtiment le plus respectueux possible de l'environnement. L'investissement pour équiper les 400 m² du toit se révélait important. Rapidement, Thonon Agglomération a mis en relation la commune avec Innovales. La création d'une centrale villageoise permettrait donc à ce premier projet de se réaliser... avant bien d'autres encore !

Plus d'informations sur le projet :
Innovales - 04 50 07 58 38



Ici, chacun peut jouer un rôle,
agir sans attendre

FABRICE MOISSAING, CITOYEN INTÉRESSÉ

"Ce projet est intéressant à plus d'un titre. Au niveau environnemental mais aussi local. Ce terme est fondateur ! La production est locale, aucunement émettrice de CO2 lié aux transports, donc verte et durable. Local, le projet l'est aussi par toutes les personnes qu'il fédère. Ici, chacun peut jouer un rôle, agir sans attendre. C'est aussi une fabuleuse aventure humaine et collective : on est tous animés des mêmes valeurs que l'on souhaite promouvoir. Puis c'est tellement enthousiasmant d'être à la naissance des possibles, créer un projet nouveau tout en ayant pour garantie les expériences précédentes."

HABITAT

De nouvelles formes d'accès à la propriété

Le premier programme local de l'habitat (PLH) de l'agglomération sera prochainement soumis à l'adoption du conseil communautaire. Il définit la stratégie et les actions de l'agglomération dans ce domaine.

Le projet fixe notamment de nouveaux objectifs chiffrés par commune pour la création de logements sociaux. Mais il souhaite aussi faciliter l'accès à la propriété, sous toutes ses formes. Devenir propriétaire est un projet pour la majorité d'entre nous. L'agglomération souhaite ainsi accompagner chacun en apportant des réponses adaptées aux situations.

LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

L'agglomération a ainsi inscrit un nouveau dispositif national au sein de son PLH : le BRS [Bail Réel Solidaire]. Il s'agit d'un montage juridique qui dissocie la propriété du foncier et celle du bâti. Le foncier appartient à un opérateur agréé, un OFS [Office Foncier Solidaire], qui en loue l'usage. Les ménages accédants, remplissant certaines conditions de ressources, investissent dans un logement et paient une redevance, à prix modique, à l'OFS. En cas de vente, les conditions initiales d'accès au logement perdurent.

HABITAT PARTICIPATIF : ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

Si pour certains, l'accès à la propriété est synonyme d'habitat participatif, Thonon Agglomération peut aussi vous accompagner,

notamment dans la définition de votre projet. L'habitat participatif fédère plusieurs personnes engagées dans une démarche collective et qui ont la volonté de construire un bien immobilier commun. Chacun disposant alors d'espaces privatifs mais surtout d'un accès à des espaces communs à partager comme un jardin, un atelier ou une chambre d'amis. Une nouvelle forme d'habitat qui se construit aussi dans une volonté de vivre autrement, notamment dans une démarche de développement durable.

Plus de renseignements : Service Habitat - 04 50 31 25 00



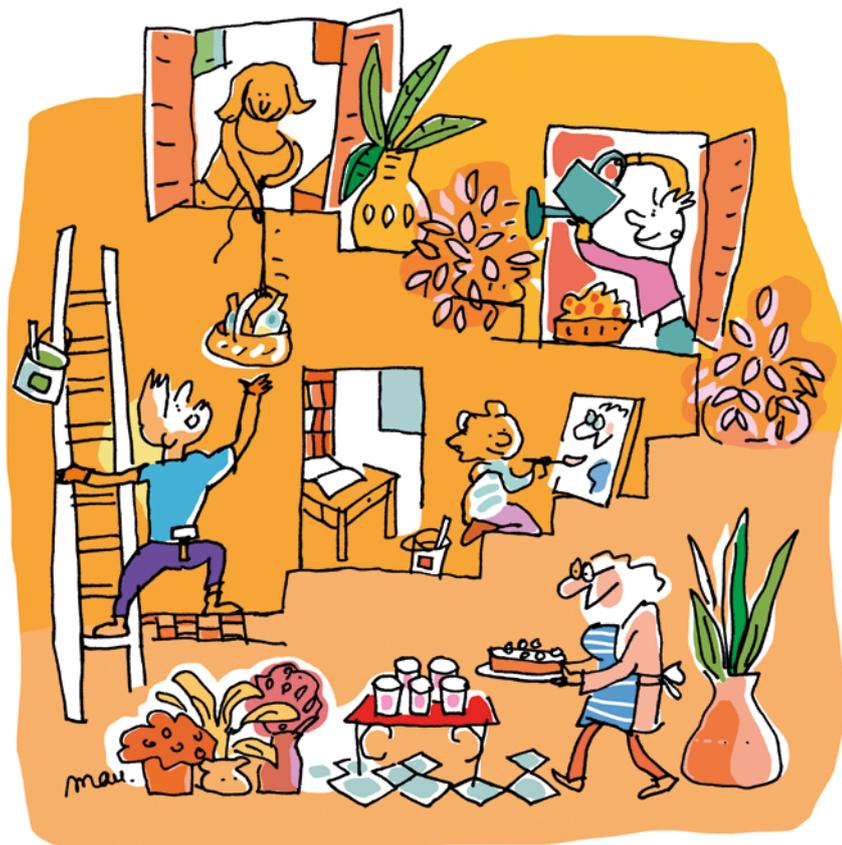
NOUVEAUTÉ

Demandeur (se) d'un logement social ?

Depuis 2014 la politique nationale place les intercommunalités en "chef de file" des politiques d'attribution. Dans ce cadre, Thonon Agglomération met en place un service d'information et d'accueil : communes et agglomération se coordonnent pour apporter plus de lisibilité sur l'accès à un logement social. Ainsi, si la plupart des communes vous accueillent et vous renseignent sur les modalités d'inscription (critères, processus, etc.) ou pour enregistrer votre demande, vous pouvez également solliciter un entretien individuel pour le suivi de votre dossier lors de permanences proposées par Thonon Agglomération.

Permanences à Perrignier, Bons-en-Chablais, Douvaine, Sciez et Thonon-les-Bains.

Pour tout renseignement : thononagglomeration.fr
ou auprès de votre maire





SPORTS

Tous au gymnase !

Sur le territoire, trois gymnases sont gérés par Thonon Agglomération*, à Bons-en-Chablais, Douvaine et Margencel. Ils accueillent les scolaires mais aussi les associations.

Le Département ou la Région construisent les collèges ou lycées, mais laissent le soin aux autres collectivités d'édifier les équipements sportifs nécessaires aux élèves. C'est ainsi que Thonon Agglomération gère et entretient les trois gymnases construits par l'ex-Communauté de communes du Bas-Chablais. Ces équipements sont aussi

utilisés en soirée et le week-end par plus de 30 associations, pour des activités variées : volley, basket, jiu jitsu, fitness, roller, etc. Les lieux s'adaptent à tous les entraînements et les événements : 150 places en gradin sont disponibles à Margencel et autant à Bons-en-Chablais. Une mezzanine est à disposition à Douvaine.

Les gymnases profitent à
2 112
COLLÉGIENS
(Bons-en-Chablais, Douvaine et Margencel)

+ DE 30
associations

BIENTÔT DEUX NOUVEAUX GYMNASES

Pour la bonne marche de ces équipements, un gardien est affecté à chaque site. L'agglomération veille aussi à l'amélioration des conditions d'accueil. L'année passée, un mur d'escalade a été, par exemple, installé à Margencel. Pour accompagner ces investissements, le Département et la Région participent financièrement aux travaux. Le Département verse aussi, tous les ans, une rétribution au fonctionnement. L'agglomération sera amenée à lancer prochainement la construction de nouveaux équipements avec l'implantation d'un lycée à Bons-en-Chablais et d'un collège sur la partie ouest du territoire.

* Tous les autres gymnases implantés dans l'agglomération sont communaux.

EAU POTABLE

L'AGGLOMÉRATION EST VOTRE NOUVEL INTERLOCUTEUR



Depuis janvier, Thonon Agglomération a pris à sa charge la gestion de l'eau potable, en lieu et place des communes d'Anthy-sur-Léman, Le Lyaud, Thonon-les-Bains et du Syndicat des Eaux Moises et Voirons. Déjà responsable de l'assainissement, l'agglomération est désormais votre interlocutrice unique pour tous les services liés à l'eau. Soucieuse de maintenir une relation de proximité avec les usagers, Thonon Agglomération a fait le choix de conserver une organisation multi-sites. À Perrignier ou à Thonon-les-Bains, les mêmes équipes restent à votre écoute pour toute demande de branchement/résiliation, pour payer vos factures ou en cas d'urgence.

2
SITES
pour vous accueillir

À THONON-LES-BAINS*

3, avenue de la Libération
04 50 70 69 45
Urgences techniques :
04 50 71 49 00

*pour les habitants de Thonon-les-Bains, Le Lyaud, Anthy-sur-Léman et d'une partie de la commune d'Allinges

À PERRIGNIER*

141, rue des entreprises
04 50 72 40 26
Urgences techniques :
06 86 46 06 28

*pour tous les autres habitants

UN EURO NE FAIT PAS LE PRINTEMPS

Prenez le pouvoir (créatif) pour réenchanter le monde !



Depuis le mois de septembre, le collectif d'artistes Un Euro ne fait pas le printemps propose de multiples ateliers créatifs à la portée de chacun.

"J'ai souvent constaté qu'un spectacle provoque des étincelles dans les yeux du spectateur mais qu'un feu durable s'installe chez celui ou celle qui a fait l'expérience de la création" explique Yves Béal du collectif, créé au début des années 2000 dans le but d'inviter chacun à la création, et non pas seulement de diffuser la culture. Poète, écrivain, formateur, Yves a connu son premier émoi avec les mots à 8 ans quand, habitué à écrire des "choses" sur des petits papiers, sa maman s'est exclamée "on dirait des poèmes". Entré en 2009 dans le collectif, il forme avec Frédérique Maïaux, entrée dans l'aventure en 2018 et amoureuse des mots également, un duo unique. Fil d'ariane de l'action collective "Habiter 2020" (lire ci-après), leurs interventions fortement participatives animeront l'agglomération tout au long de l'année. Ensemble ils

proposent depuis septembre aux jeunes des écoles, collèges et lycées, mais aussi aux publics des structures sociales et culturelles (LIEN, APEI, bailleur social, EHPAD, Espace d'art contemporain Chapelle de la Visitation, médiathèques...) de vivre un processus créatif collectif à travers l'écriture.

35 PROJETS DÉJÀ LANCÉS...

UN SPECTACLE FINAL CET ÉTÉ

Dans toute l'agglomération, plus de 35 projets ont été lancés simultanément par les artistes, avec l'ambition de créer l'événement au cœur des communes, au plus près de leurs habitants, chacun étant invité à y prendre part ! À titre d'exemple, le plus long poème sera créé à partir de "vos" phrases. Lors des forums du BIJ ou à l'occasion d'autres manifestations de la saison "Habiter 2020", Yves met à votre



**Venez danser, parler,
chanter, créer,
participer...**

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération a réuni de nombreux partenaires pour proposer une programmation culturelle et citoyenne commune autour du thème "Habiter" : séances de cinéma, spectacles vivants, expositions, ateliers créatifs... Tout au long de l'année 2020, de nombreux rendez-vous interrogeront notre manière "d'habiter" le monde. Ils porteront également une attention particulière aux jeunes et aux publics les plus fragiles.

**Retrouvez tous les événements
"Habiter 2020"**

sur www.thononagglo.fr
et sur  [bij.thononagglo](https://www.facebook.com/bij.thononagglo)

disposition, sur des petits papiers, une amorce de phrase qu'il s'agit de compléter. Avec celles-ci, il tissera un poème publié au mois de mai qui sera aussi long qu'il aura reçu de propositions écrites. Une production "géantissime" qui servira de base à un spectacle final, pour que les liens tissés se prolongent.

Engagée en faveur d'une culture "ouverte à tous", l'agglomération inscrit son action dans le cadre d'une convention territoriale de développement de l'éducation artistique et culturelle.

THONON-LES-BAINS

De nouveaux composteurs pour les jardins familiaux



L'agglomération a doté les jardins familiaux de 44 nouveaux composteurs en bois.



Ceux-ci viendront remplacer les composteurs les plus usagés qui sont mis à la disposition des Thononais occupant les jardins familiaux. Sur la Ville, ce sont 158 parcelles de cultures potagères qui sont réservées aux habitants occupant un logement sans terrain. Celles-ci sont réparties sur les sites du Morillon, du Genevray et de Champerges. En plus de favoriser le lien entre les habitants, ces espaces invitent à la pratique d'un jardinage respectueux de l'environnement, ce qui se traduit notamment par l'installation systématique de composteurs sur les parcelles. Thonon Agglomération proposera dans le courant d'année un nouvel atelier compostage aux bénéficiaires pour apprendre à produire un compost de bonne qualité et à valoriser ainsi leurs déchets végétaux sur place.



MARGENCEL

Restauration de patrimoine

Le bief du Redon a été restauré, et les fuites réparées. Sur une longueur de 640 mètres, ce canal permettait d'alimenter le moulin Pinget, dont une nouvelle roue a été mise en place par la commune à la fin de l'année. Au début du siècle, plusieurs roues faisaient fonctionner, entre autres, le moulin à farine et la scie.

ALLINGES - CHENS-SUR-LEMAN - ORCIER - SCIEZ

ASSAINISSEMENT : UNE SÉRIE DE CHANTIERS EN SIMULTANÉ



Plusieurs chantiers visant à l'extension du réseau d'assainissement collectif sont actuellement menés dans l'agglomération. A Allinges (rue de Lonnaz), Sciez (chemin du Moulin Gorjux), Chens-sur-Léman (chemin des Vignes) et Orcier (chef-lieu), près d'un kilomètre de réseau nouveau est posé cet hiver. Les dépenses liées à ces chantiers s'élèvent à plus de 400 000 euros.



Retrouvez tous les événements du printemps

organisés sur le territoire de Thonon Agglomération

dans l'agenda des manifestations publié par l'Office de Tourisme Intercommunal, sur www.destination-leman.com et [f agendadestinationleman](https://www.facebook.com/agendadestinationleman)

26/02 ET 18/03

VISITES DES CENTRES DE TRI ET D'INCINÉRATION

Thonon-les-Bains (av. des Genévriers)
À 14h - Gratuit sur inscription sur www.thononagglo.fr
Service Prévention et Gestion des déchets - 04 50 31 25 00



29/02

JEUX "HABITER LE MONDE"

Thonon-les-Bains (médiathèque)
Dans la cadre de la programmation HABITER 2020 (lire p.17)
De 14h à 18h - à partir de 6 ans
Accès libre sans inscription préalable

1 ET 4/04

MANGE TES RONCES

Théâtre d'ombres - dès 5ans (50mn)
Dans la cadre des Chemins de Traverse

Chens-sur-Léman (salle l'Otrement)
le mercredi 1^{er} avril à 10h30
Thonon-les-Bains (Espace Tully)
le samedi 4 avril à 10h30
Billetterie : 04 50 71 39 47



9/04

ATELIERS PARTAGÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE

Initiatives et échanges de bonnes pratiques

Sciez (Centre d'animation)
Dans la cadre de la programmation HABITER 2020 (lire p.17)
De 19h à 22h
Accès libre pour tous

21 ET 22/04

LES TAPAS

Humour/théâtre - dès 8 ans (45mn)
Dans la cadre des Chemins de Traverse

Perrignier (salle du stade)
le mardi 21 avril à 20h30
Veigy-Foncenex (Le Damier)
le mercredi 22 avril à 20h30
Billetterie : 04 50 71 39 47

LUNDI 20 AVRIL

FORUM JOBS D'ÉTÉ

Thonon Agglomération et son Bureau Information Jeunesse (BIJ) proposent un Forum Jobs d'été le lundi 20 avril, de 13h30 à 16h30 (Espace Tully - Thonon).
Durant un après-midi, les jeunes auront la possibilité de consulter les offres d'emploi, d'aller à la rencontre des professionnels et de bénéficier de conseils personnalisés. En 2019, plus de 40 employeurs et 850 jeunes de toute l'agglomération avaient contribué au succès du forum.

Consultez le programme complet et la liste des employeurs présents dès le 1^{er} avril sur www.thononagglo.fr

Entrée libre. Se munir de plusieurs copies du CV et de la lettre de motivation.



10/05

TROC'PLANTES

Le Lyaud
De 9h à 12h
Accès libre, sans inscription préalable

16/05

À LA RENCONTRE DES HABITANTS DU MARAIS DE LA BOSSENOT

Sortie-découverte (dès 6 ans)

Allinges
De 14h à 16h
Gratuit sur inscription sur www.thononagglo.fr

En partenariat avec le Département de la Haute-Savoie



JUSQU'AU 27/05

LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

Chaque mercredi dans une commune différente (hors vacances scolaires)
De 15h30 à 17h30
Accès libre sans inscription préalable
Calendrier complet sur www.thononagglo.fr



28/05

COMING OUT

Ciné-débat

Douvaine (Cinéma l'Espace)
Dans la cadre de la programmation HABITER 2020 (lire p.17)
À 20h
Tarifs habituels du cinéma (1€ avec la Carte Pass'Région)